

Rapport du troisième trimestre

30 septembre 2024



La Corporation de
développement des
investissements du Canada



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	1
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation de développement des investissements du Canada au 30 septembre 2024	11

Adresse de la Corporation

Siège social à Toronto
161, rue Bay, bureau 4
Toronto (Ontario) M5J 2S1

Bureau d'Ottawa
50, rue O'Connor, bureau 1610
Ottawa (Ontario) K1P 6L2

Téléphone : 416 966-2221

Site Web : www.cdev.gc.ca

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À ma connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 20 novembre 2024.



Elizabeth A. Wademan
Présidente et chef de la direction



Carlos Gallardo
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 20 novembre 2024

Rapport de gestion pour la période close le 30 septembre 2024

Les communications publiques de La Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport trimestriel, peuvent comprendre des énoncés prospectifs qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur divers facteurs et hypothèses et comportent des risques et incertitudes, de nature tant générale que spécifique. Ainsi, les pronostics, prévisions, projections et autres éléments des énoncés prospectifs pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion est en date du 30 septembre 2024 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la CDEV pour la période close le 30 septembre 2024 et avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Outre la prestation de services-conseils financiers pour un ensemble de mandats et de projets, la CDEV assume la gestion des actifs, la supervision ainsi que la responsabilité d'un groupe diversifié de sociétés (le « groupe de sociétés »). Le groupe de sociétés de la CDEV représente un actif de plus de 50 G\$ et comprend les filiales à cent pour cent suivantes :

La Société de gestion Canada Hibernia (« SGCH ») détient et gère les participations minoritaires du gouvernement fédéral de 8,5 % et de 5,67 %, respectivement, dans le projet de développement Hibernia (le « PDH ») et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH ») (collectivement, « Hibernia »), un champ pétrolifère au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Hibernia est exploité par la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia ltée. La SGCH a été constituée en 1993 et son équipe de direction, dirigée par une présidente, à Calgary, possède une expérience de l'industrie pétrolière et fournit une expertise dans les secteurs des opérations techniques, de la commercialisation, du transport et des finances.

Canada Eldor Inc. (« CEI ») n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988.

Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP ») a pour principale responsabilité de fournir du financement à sa filiale, la Corporation Trans Mountain (la « CTM »). La CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain existant. La CTM est dotée d'une structure organisationnelle comptant environ 700 employés encadrés par une équipe de direction expérimentée.

La Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») gère le programme Crédit d'urgence pour les grands employeurs conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada et les aider à se remettre des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. Établie en mai 2020, la CFUEC est dirigée par un président et chef de la direction. Les employés de la CDEV offrent des services de gestion à la CFUEC dans le cadre d'un accord de services, ainsi que des services-conseils juridiques et financiers externes. Les résultats financiers de la CFUEC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 4 c) afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Fonds de croissance du Canada Inc. (le « FCC ») a été constitué en décembre 2022 avec comme mandat de faire des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens pour aider à transformer et à faire croître l'économie canadienne à grande vitesse et à grande échelle sur la voie de la carboneutralité. La CDEV et le FCC ont conclu une convention de gestion de placements avec l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») et une nouvelle filiale d'Investissements PSP, soit Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada Inc. (« GAFCC »), visant à officialiser la structure en vertu de laquelle GAFCC fournit des services de gestion des investissements à FCC. Les résultats financiers du FCC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 4 c) afférente aux états financiers consolidés pour le 31 décembre 2023.

La Corporation d'innovation du Canada (la « CIC ») a le mandat d'aider à maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Constituée en février 2023, la CIC est dotée d'une équipe intérimaire qui a été mise en place pour renforcer les capacités et les processus internes de la Corporation. Le gouvernement du Canada a annoncé en décembre 2023 que la mise sur pied intégrale de cette nouvelle entité est désormais prévue au plus tard pour 2026-2027.

16342451 Canada Inc. a été constituée le 5 septembre 2024 en tant que filiale en propriété exclusive de la CDEV dont la dénomination sociale sera choisie plus tard. 16342451 Canada Inc. a été autorisée par directive (C.P. 2024-0811) à i) consentir un prêt à Télésat LEO Inc. dans le cadre du programme de Télésat connu sous le nom de Télésat Lightspeed, ii) administrer le prêt, y compris apporter des modifications à ce prêt, accorder des renoncations ou des consentements à cet égard et faire valoir les droits qui en découlent, selon ce que la filiale en propriété exclusive peut juger souhaitable, et iii) gérer le prêt, y compris la cession des actions ou des bons de souscription acquis dans le cadre du prêt. Une convention de prêt a été signée avec Télésat le 13 septembre 2024; toutefois, aucune avance n'a été consentie et aucune activité financière n'a eu lieu au cours de la période close le 30 septembre 2024.

La CDEV est également directement responsable de recevoir les paiements liés à la participation au bénéfice net et des ententes sur la participation aux bénéfices nets (collectivement, les « PBN ») des propriétaires du champ pétrolifère extracôtier Hibernia, ainsi que de toutes les obligations connexes aux termes d'un protocole d'entente conclu avec Ressources naturelles Canada.

La Corporation de développement des investissements du Canada

Au cours des trois premiers trimestres de 2024, la direction de la CDEV a poursuivi son mandat pour la CTM, qui consiste notamment en ce qui suit : veiller à ce que la CTM soit un investissement profitable pour le Canada, assurer le respect des lois et règles applicables, et agir conformément à l'engagement pris par le Canada de promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones. La CDEV continue de travailler à l'optimisation de la structure de financement avec la CTM et des conseillers financiers afin de maximiser le rendement du capital investi pour le Canada maintenant que le pipeline est opérationnel.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements de 132,9 M\$ au titre de la PBN, dont 12,6 M\$ ont été versés par la SGCH, puis éliminés lors de la consolidation. Les paiements reçus sont comptabilisés à titre d'augmentation de la provision au titre de la PBN.

Nous n'avons pas versé de dividendes au cours des trois premiers trimestres de 2024 et de 2023. Nous conservons suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme pour être en mesure d'entreprendre des activités futures et de financer les éventualités.

Corporation Trans Mountain

Avec la mise en exploitation commerciale du réseau pipelinier élargi le 1^{er} mai 2024, la CTM a réalisé l'agrandissement en phase avec les orientations et la priorité du gouvernement fédéral qui consistent à élargir l'accès aux marchés internationaux pour les producteurs canadiens de pétrole brut. Depuis, toutes les livraisons sont assujetties aux tarifs et aux droits du réseau élargi, et les deux pipelines transportent du pétrole brut. La CTM peut charger des cargaisons à partir de ses installations de chargement à la fine pointe de la technologie, soit au terminal maritime Westridge, où trois postes d'amarrage offrent un accès maritime au marché mondial. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la CTM a généré des produits des activités ordinaires de 1 270 M\$ et un bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et dépréciation du goodwill (« BAIIA ajusté ») de 915 M\$. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la CTM avait généré des produits des activités ordinaires de 558 M\$ et un BAIIA ajusté de 305 M\$. Fait à noter, selon les PCGR des États-Unis, que la CTM continue d'appliquer, les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté se sont établis respectivement à 1 187 M\$ et à 831 M\$, contre 398 M\$ et 143 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Pour la période de neuf mois considérée, la CTM a dépensé environ 1,4 G\$ pour le PARTM, compte non tenu des coûts de financement, en plus du montant de 26,4 G\$ dépensé jusqu'en décembre 2023 sous la propriété de la CDEV. Au 30 septembre 2024, la construction du PARTM était presque achevée, des travaux de nettoyage, de remise en état, de construction routière et de génie civil devant continuer d'être engagés au cours du premier semestre de 2025. Le PARTM a été achevé sur le plan mécanique, les travaux de soudure ayant pris fin le 11 avril 2024.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter le rapport financier de la CTM pour le troisième trimestre de 2024 à l'adresse www.transmountain.com.

Financière Canada TMP Ltée

Financière TMP est la société mère de la CTM et de ses entités. Jusqu'au premier trimestre de 2022, Financière TMP consentait du financement à la CTM selon un ratio de 45 % de capitaux propres et de 55 % d'emprunts. Pour financer ces avances, Financière TMP a emprunté au Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada (« EDC »), une société d'État fédérale. Certaines obligations financières réglementaires de la CTM sont également remplies par Financière TMP pour la CTM par l'intermédiaire d'une facilité de crédit inutilisée auprès du Compte du Canada.

Le 30 septembre 2024, la limite disponible aux termes de la facilité de crédit de construction était de 13,5 G\$ et l'encours aux termes de cette facilité s'élevait à 12,6 G\$. Aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé et aucun autre paiement sur les emprunts dans le Compte du Canada n'est exigible avant l'échéance, et tous les frais d'intérêt sont payés en nature et ajoutés au capital de l'emprunt lorsque l'intérêt est exigible.

La CTM a conclu une convention de crédit conforme aux Principes de l'Équateur 4 avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 et modifiée le 17 mai 2024, qui comprend deux facilités renouvelables de premier rang, une facilité consortiale de 18,9 G\$ (la « facilité consortiale ») et une facilité de lettres de crédit de 100 M\$ (la « facilité de lettres de crédit »), pour un crédit disponible combiné de 19,0 G\$ aux termes des deux facilités. Les Principes de l'Équateur 4 sont un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des grands projets d'infrastructure. La convention de crédit consortiale vient à échéance le 31 août 2026, et les facilités comprennent une garantie fournie par le gouvernement du Canada, qui a été augmentée parallèlement à la hausse de la convention de crédit consortiale.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le montant brut de la charge d'intérêts s'est chiffré à 1 427 M\$, dont une tranche de 562 M\$ a été incorporée et ajoutée au coût du projet, et sera amortie sur la durée de vie utile du pipeline. Le 1^{er} mai 2024, à la mise en exploitation commerciale du réseau élargi, les immobilisations liées au PARTM ont été transférées des « Travaux de construction en cours » à leur catégorie respective d'immobilisations corporelles, ce qui a entraîné la dotation aux amortissements et la cessation de la capitalisation des intérêts. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la charge d'intérêts brute était de 1 070 M\$, dont une tranche de 953 M\$ avait été incorporée. Cette hausse de la charge d'intérêts est attribuable à l'augmentation des soldes des prêts, à la cessation de la capitalisation des intérêts et à la hausse des taux d'intérêt sur la facilité de crédit consortiale en 2024.

Société de gestion Canada Hibernia

Le bénéfice après impôt de la SGCH de 63,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 est plus élevé de 7 %, ou de 4,2 M\$, que celui de 58,8 M\$ comptabilisé pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une augmentation des produits nets tirés du pétrole brut et d'une baisse des pertes de change, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des charges d'exploitation, des charges d'épuisement et d'amortissement, et de l'impôt sur le résultat.

Les produits nets tirés du pétrole brut, qui correspondent aux ventes de pétrole brut déduction faite des redevances et de la PBN, ont augmenté de 18 %, pour s'établir à 133,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, comparativement à 113,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une hausse de 15 % du volume de vente, facteur en partie contrebalancé par une baisse de 0,2 % du prix moyen réalisé du pétrole et une augmentation des redevances et de la charge liée à la PBN. (À la consolidation, en cumul depuis le début de l'exercice 2024, les produits nets tirés du pétrole brut s'établissaient à 146,3 M\$ [125,6 M\$ en 2023] en raison de l'élimination des paiements au titre de la PBN versés à la CDEV.)

En cumul depuis le début de l'exercice 2024, les volumes de ventes se sont établis à 1,70 million de barils de pétrole, en hausse de 15 % par rapport à 1,49 million de barils pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de prélèvements sur les stocks de pétrole, car il n'y a eu aucune variation du volume de production quotidien moyen de la SGCH. Le volume de production brut moyen des champs s'est établi à 69 859 barils par jour au cours des neuf premiers mois de 2024, une baisse de 1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de baisses naturelles de production.

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté (« Brent »), en dollars américains. Le cours du pétrole brut Brent a augmenté de 1 %, s'établissant à 82,79 \$ US le baril en moyenne en cumul depuis le début de l'exercice 2024, contre 82,09 \$ US le baril en moyenne pour la période correspondante de l'exercice précédent. En dollars américains, le prix réalisé moyen du pétrole de la SGCH a diminué de 1 % pour s'établir à 82,15 \$ US le baril en cumul depuis le début de l'exercice 2024, reflétant l'augmentation du Brent, compensée par un écart moins favorable par rapport à celui-ci. En dollars canadiens, le prix réalisé moyen du pétrole de la SGCH a eu une variation de néant, passant de 111,83 \$ le baril au cours des neuf premiers mois de 2023 à 111,57 \$ le baril au cours de la période correspondante de l'exercice considéré, ce qui est relativement conforme à la faible variation des cours de change moyens, laquelle a eu une incidence favorable sur les prix réalisés au Canada.

Les dépenses d'investissement liées aux forages et aux installations ont atteint 23,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024 et ont été affectées essentiellement aux activités de forage dans le champ principal Hibernia et au programme sismique 4D.

Canada Eldor Inc.

Aucun changement important n'a été apporté à la gestion des passifs de CEI. CEI continue de payer pour les coûts liés au démantèlement d'un ancien site minier en Saskatchewan et les avantages au titre du régime de retraite d'anciens employés. Un plan a été mis en œuvre afin de permettre le transfert du reste des biens miniers au programme de surveillance institutionnelle d'ici deux ans. Au cours des trois premiers trimestres de 2024, le passif au titre de la remise en état des lieux a diminué de 0,7 M\$ en raison du règlement d'obligations, facteur contrebalancé en partie par une hausse de l'estimation des provisions attribuable à une baisse des taux d'actualisation. CEI détient un montant totalisant 10 M\$ sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de fonds dans le Trésor qui lui permet d'acquitter ses passifs estimés totalisant 3 M\$.

Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada

Depuis mars 2020, la direction de la CDEV a géré la mise en œuvre du programme de CUGE pour le compte du gouvernement par l'intermédiaire de la CFUEC, y compris en retenant les services de conseillers financiers et juridiques. Le 20 mai 2020, la CFUEC a reçu une lettre de mandat et une liste de conditions du ministre des Finances détaillant l'objectif du CUGE, soit aider à protéger les emplois canadiens, aider les entreprises canadiennes à surmonter le ralentissement économique associé et éviter les faillites d'entreprises autrement viables, dans la mesure du possible. Depuis juillet 2022, la CFUEC n'accepte plus de nouvelles demandes de prêt au titre du CUGE.

Comme il est indiqué à la note 4 c) des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la CFUEC n'a pas été consolidée dans les états financiers de la CDEV puisque celle-ci n'est pas réputée détenir le contrôle de la CFUEC selon les critères établis aux termes d'IFRS 10.

Les principaux résultats financiers de la CFUEC sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars)	2020	2021	2022	2023	Cumul annuel 2024	Total jusqu'au 30 septembre 2024
Engagements de prêt	320	7 108	193	-		7 621
Prêts financés	110	2 588	405	-		3 103
Participations en titres de capitaux propres ¹⁾	-	500	-	-		500
Remboursement du capital de l'emprunt	-	380	35	338	12	765
Actions privilégiées émises (rachetées)	200	2 890	-	-	(330)	2 760

¹⁾ Dans le cadre de la convention de financement avec Air Canada, la CFUEC a acheté des actions avec droit de vote de catégorie B d'Air Canada d'une valeur de 500 M\$.

Au cours du premier trimestre de 2024, la CFUEC a racheté des actions privilégiées auprès du gouvernement du Canada d'une valeur de 330 M\$. La CFUEC prépare ses états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public. Les coûts engagés par la CDEV en lien avec la mise en œuvre du programme de CUGE ont été recouverts auprès de la CFUEC. Pour obtenir des précisions sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation de la CFUEC, se reporter au rapport financier pour le troisième trimestre de 2024 de la CFUEC, à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca.

Fonds de croissance du Canada

La CDEV, par l'intermédiaire du conseil du FCC, assure la surveillance et la conformité, mais n'est pas directement impliquée dans les activités d'investissement du FCC. Le FCC émet des actions privilégiées au gouvernement en vue de financer ses investissements.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation du FCC, se reporter aux états financiers et au rapport de gestion du FCC pour le troisième trimestre de 2024, à l'adresse <http://www.cgf-fcc.ca/fr>. Comme il est indiqué à la note 4 c) des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le FCC n'a pas été consolidé dans les états financiers de la CDEV puisque celle-ci n'est pas réputée détenir le contrôle du FCC selon les critères établis aux termes d'IFRS 10.

Accord de prêt Télésat LEO

En date du 13 septembre 2024, une filiale nouvellement constituée, 16342451 Canada Inc., a signé une convention de prêt avec Télésat LEO pour financer un projet de construction de satellites. La phase de construction du projet devrait durer cinq ans. Au cours de cette phase de construction, plusieurs tranches de financement seront accordées en fonction de jalons prédéterminés. Aucun remboursement de capital ni d'intérêt n'est requis pendant la phase de construction, et tous les intérêts seront ajoutés à l'encours du prêt, comme payés en nature. Le capital du prêt envisagé aux termes de cette convention est de 2,14 G\$.

L'engagement de 16342451 Canada Inc. à financer ce prêt est conditionnel à l'obtention de financement externe auprès d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Si ce financement ne se réalise pas, 16342451 Canada Inc. n'est pas obligée de fournir du financement à Télésat LEO. À la date de clôture du troisième trimestre, aucuns fonds n'ont été avancés à Télésat LEO et les accords de financement avec EDC restent en suspens. Si l'obtention de financement auprès d'EDC ne se matérialise pas, 16342451 Canada Inc. ne sera pas tenue de respecter l'engagement de prêt envers Télésat LEO.

Pendant la durée du prêt, 16342451 Canada Inc. n'est pas exposée au risque lié au prêt puisqu'elle est réputée être un mandataire dans le cadre de cette opération. Le rôle de 16342451 Canada Inc. est de gérer la convention de prêt, y compris la revue de l'atteinte des jalons, l'administration du financement, l'examen et la transmission de l'information sur le risque de crédit à EDC. Il consiste également à assurer le transfert et la gestion de l'ensemble des fonds conformément aux modalités des accords conclus avec Télésat LEO et EDC. Tous les risques de crédit, y compris les paiements anticipés et les défauts, sont assumés par EDC en tant que prêteur ultime. Le risque lié aux flux de trésorerie de 16342451 Canada Inc. se limite aux honoraires non perçus auprès de Télésat LEO, en raison de son rôle dans la gestion active des détails complexes des prêts et des bons de souscription conformément à leurs modalités respectives. Dans le cadre de l'accord avec le gouvernement du Canada, il est prévu que Télésat LEO émette des bons de souscription jusqu'à hauteur de 10 % de sa valeur. Une fois émis, ces bons de souscription devraient être gérés par 16342451 Canada Inc. dans le cadre de son rôle dans la gestion de la convention de prêt. 16342451 Canada Inc. les comptabilisera à leur juste valeur et sera exposée aux fluctuations de leur valeur hors trésorerie.

Analyse du contexte commercial externe

La gestion continue de nos actifs et de nos participations reposera sur la conjoncture du marché et le contexte économique en général, ainsi que sur des facteurs propres à l'entreprise ou au placement sous-jacent. Aucune modification importante n'a été décelée depuis le 31 décembre 2023, comme l'indique le rapport annuel de 2023.

Risques et éventualités

Financière TMP a emprunté plus de 17 G\$, ce qui crée un risque financier pour la CDEV. Étant donné que les prêts ont été consentis par le gouvernement, ce risque est considéré comme faible. La CTM a également emprunté près de 18 G\$ auprès de banques commerciales. Cette dette est garantie par le gouvernement, ce qui réduit le risque financier pour la CDEV. En date des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, il existait un risque de refinancement en raison du financement supplémentaire nécessaire pour assurer le service de la dette existante et pour satisfaire aux obligations au titre du fonds de roulement. Par la suite, cette incertitude significative a été résolue avec la mise en exploitation commerciale du réseau élargi le 1^{er} mai 2024 ainsi que l'augmentation et la prolongation de la convention de crédit consortiale le 17 mai 2024, ce qui devrait fournir suffisamment de fonds à la CTM pour respecter ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. L'augmentation de la facilité s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la garantie fournie par le gouvernement du Canada.

La capacité de la CTM d'assurer le service de la dette actuelle et future pourrait être tributaire de plusieurs facteurs, dont la performance financière et d'exploitation future de la CTM, la conjoncture économique en général ainsi que des facteurs d'ordre financier et réglementaire et d'autres facteurs, dont bon nombre ne sont pas directement du ressort de la CTM. Le 30 novembre 2023, la Régie de l'énergie du Canada (la « Régie ») a approuvé les droits provisoires préliminaires de Trans Mountain. Dès la mise en service du réseau élargi le 1^{er} mai 2024, la CTM a commencé à comptabiliser les produits en fonction de ces droits provisoires préliminaires. Les droits provisoires font actuellement l'objet d'un examen par la Régie en raison des questions soulevées par les expéditeurs, et le processus se poursuivra jusqu'au deuxième semestre de 2025.

Les autres risques et éventualités décrits dans le rapport annuel de 2023 n'ont pas changé.

États financiers pour la période close le 30 septembre 2024

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, avec chiffres comparatifs du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

La CTM établit ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour consulter les états financiers de la CTM pour le troisième trimestre de 2024 selon les PCGR des États-Unis, visitez le www.transmountain.com. La note 19 des états financiers consolidés de la CDEV présente les résultats financiers de la CTM selon les PCGR des États-Unis, les ajustements apportés aux états financiers pour convertir ces résultats selon les normes IFRS de comptabilité ainsi que les résultats financiers de la CTM selon les normes IFRS de comptabilité, après consolidation avec ceux de la CDEV.

Les produits consolidés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 se sont établis à 1 417 M\$, comparativement à des produits de 685 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie attribuable à une hausse de 719 M\$ des produits tirés du transport et de 21 M\$ des produits nets tirés du pétrole brut, contrebalancée en partie par la diminution des produits locatifs. L'augmentation des produits tirés du transport est principalement attribuable à la mise en service commerciale du PARTM le 1^{er} mai 2024, les produits rendant compte de l'apport du réseau élargi pour presque deux trimestres. Les produits nets tirés du pétrole brut ont augmenté pour s'établir à 146 M\$, contre 126 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une hausse des produits tirés des ventes de pétrole brut, partiellement contrebalancée par la hausse des redevances. Les produits locatifs ont diminué de 8 M\$ en raison du rappel de deux réservoirs de stockage de Pembina aux fins d'utilisation dans le cadre des activités du PARTM et de la baisse des coûts transférables liés aux réservoirs de stockage du terminal d'Edmonton.

Rapport de gestion pour la période close le 30 septembre 2024 (suite)

Le total des charges pour la période de neuf mois, compte non tenu des charges financières, s'est établi à 823 M\$, comparativement à 1 422 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est surtout attribuable à la perte de valeur du goodwill de 1,0 G\$ au troisième trimestre de 2023, qui n'a pas eu lieu en 2024. Cela a été partiellement contrebalancé par une hausse de 307 M\$ de l'amortissement par suite de la mise en service des actifs du PARTM, qui ont commencé à être amortis en mai 2024. Les coûts d'exploitation liés au pipeline ont augmenté de 42 M\$ en raison principalement de la mise en exploitation commerciale du réseau élargi le 1^{er} mai 2024. Les salaires et avantages du personnel ont également augmenté de 38 M\$, principalement en raison du nombre plus élevé d'employés après la mise en service du PARTM et de la hausse des coûts liés aux programmes d'incitation au rendement et d'avantages sociaux. Les autres charges administratives ont augmenté de 22 M\$, en raison surtout de la perte liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles et des coûts de mise hors service d'immobilisations par la CTM et de la hausse des services contractuels externes et des coûts associés à l'accroissement des effectifs.

La charge d'intérêts de 909 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 a augmenté par rapport à celle de 141 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'intérêts brute a augmenté pour la période en raison d'un encours plus élevé de l'emprunt et d'une diminution des intérêts inscrits à l'actif après la cessation de l'incorporation des intérêts liés au PARTM à la suite de la mise en service de ce dernier en mai 2024. En outre, les commissions de garantie ont augmenté, car la garantie est à taux fixe depuis la modification de la facilité de crédit le 24 mars 2023.

Nous avons comptabilisé une perte nette avant impôt sur le résultat de 301 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, comparativement à une perte nette de 859 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse de la perte nette pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, est principalement attribuable à une perte de valeur du goodwill de 1,0 G\$ au troisième trimestre de 2023, ainsi qu'à des produits tirés du transport nettement plus élevés au cours de la période considérée, facteurs compensés par des coûts d'amortissement et des coûts financiers plus élevés en raison de la mise en service commerciale sur le réseau élargi le 1^{er} mai 2024.

L'impôt sur le résultat pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 était en position de recouvrement à 12 M\$ comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 75 M\$ comptabilisée pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la perte nette avant impôt de la CTM nettement plus élevée pour la période comparative.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté pour s'établir à 483 M\$ au 30 septembre 2024, comparativement à 321 M\$ au 31 décembre 2023, en raison surtout des flux de trésorerie d'exploitation de 769 M\$. L'augmentation des emprunts de 1,7 G\$ a été annulée par 2,2 G\$ en dépenses d'investissement en trésorerie liées aux immobilisations corporelles.

Les débiteurs se sont établis à 195 M\$, en hausse de 22 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, en raison principalement de l'augmentation des créances clients après la mise en service du PARTM et la hausse des produits de la CTM, en partie contrebalancées par le recouvrement du produit d'assurance lié aux inondations.

Les immobilisations corporelles se sont établies à 35,4 G\$, en hausse de 1,7 G\$ depuis la clôture de l'exercice, en raison principalement des dépenses d'investissement de 2,0 G\$, y compris les intérêts inscrits à l'actif liés au PARTM, déduction faite de la charge d'épuisement.

Les fournisseurs et autres créditeurs de 691 M\$ ont diminué de 339 M\$ depuis le 31 décembre 2023, du fait essentiellement d'une baisse des dépenses d'investissement de la CTM et des retenues de garantie liées à la construction du PARTM.

Rapport de gestion pour la période close le 30 septembre 2024 (suite)

Les emprunts à long terme ont augmenté, passant de 33,0 G\$ à 35,0 G\$ à la fin de l'exercice, en raison du montant de 1,7 G\$ prélevé sur la facilité de crédit consortiale et des intérêts payés en nature de 0,4 G\$ ajoutés au solde de l'emprunt à EDC. Les intérêts à payer sur la dette à long terme ont augmenté, passant de 63 M\$ à la fin de l'exercice à 297 M\$ au 30 septembre 2024, du fait de la hausse des commissions de garantie à payer par rapport à l'exercice précédent en raison de l'accumulation des commissions de garantie à payer à l'échéance.

La provision non courante au titre des obligations de démantèlement a augmenté, passant de 642 M\$ au 31 décembre 2023 à 731 M\$ au 30 septembre 2024, en raison des entrées liées aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du PARTM, facteur en partie contrebalancé par une hausse du taux d'actualisation utilisé au cours de la période.

États financiers consolidés résumés intermédiaires de

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024

(non audité)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actifs		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	482 662 \$	321 331 \$
Placements à court terme	146 632	63 808
Clients et autres débiteurs (note 17)	195 473	173 915
Impôt sur le résultat recouvrable	-	2 196
Autres actifs courants	140 578	28 190
Partie courante des placements détenus au titre d'obligations futures	2 174	1 809
	<u>967 519</u>	<u>591 249</u>
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles (note 5)	35 448 123	33 740 735
Placements détenus au titre d'obligations futures	167 184	132 464
Trésorerie soumise à restrictions (note 4)	11 853	15 463
Placements soumis à restrictions	123 896	105 428
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 6)	66 909	60 529
Autres actifs (note 7)	238 784	283 821
	<u>36 056 749</u>	<u>34 338 440</u>
	<u>37 024 268 \$</u>	<u>34 929 689 \$</u>
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants :		
Fournisseurs et autres créiteurs	690 831 \$	1 029 615 \$
Impôt sur le résultat à payer	2 561	-
Partie courante des obligations locatives (note 6)	11 348	19 874
Partie courante de la provision au titre de la participation au bénéfice net (« PBN »)	-	5 000
Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement (note 9 a) et b))	14 027	4 193
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 9)	2 066	1 680
Autres passifs courants (note 8)	256 913	61 342
	<u>977 746</u>	<u>1 121 704</u>
Passifs non courants :		
Emprunts (note 10)	35 013 942	32 975 494
Intérêts à payer sur la dette à long terme	296 843	62 671
Impôt sur le résultat différé	657 826	694 995
Provision au titre des obligations de démantèlement (note 9 a) et b))	730 886	641 749
Obligations locatives (note 6)	66 487	54 617
Provision au titre de la remise en état d'un site (note 9)	445	1 524
Obligation au titre des prestations définies	57 515	58 285
Autres passifs non courants	126 753	67 708
	<u>36 950 697</u>	<u>34 557 043</u>
Capitaux propres :		
Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
Provision au titre de la PBN (note 11)	146 524	27 731
Déficit accumulé	(1 699 651)	(1 410 993)
Cumul des autres éléments du résultat global	45 657	30 909
	<u>(904 175)</u>	<u>(749 058)</u>
	<u>37 024 268 \$</u>	<u>34 929 689 \$</u>

Engagements (note 15)

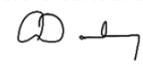
Éventualités (note 16)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au nom du Conseil :



administratrice



administrateur

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	clos les 30 septembre		closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits :				
Produits tirés du transport (note 14)	654 007 \$	175 036 \$	1 220 959 \$	501 834 \$
Produits nets tirés du pétrole brut (note 13)	68 160	42 810	146 253	125 588
Produits locatifs (note 14)	15 395	17 761	44 779	53 005
Autres produits	880	1 053	4 902	5 034
	738 442	236 660	1 416 893	685 461
Autres produits :				
Frais d'utilisation des installations et frais de traitement	242	336	836	1 146
Profits de change	591	728	2 050	1 818
	739 275	237 724	1 419 779	688 425
Charges :				
Dépréciation du goodwill	-	1 015 862	-	1 015 862
Épuisement et amortissement (notes 6 et 7)	220 602	34 317	412 039	104 926
Charges d'exploitation du pipeline (note 14)	95 247	60 166	210 284	168 147
Exploitation transport et commercialisation du pétrole brut (note 13)	12 641	5 384	26 656	18 400
Salaires et avantages du personnel	45 701	34 322	124 908	86 557
Honoraires professionnels	4 878	6 438	15 269	15 785
Pertes de change	1 229	25	1 538	2 059
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 9)	(25)	410	233	326
Autres charges administratives	11 871	3 372	32 000	9 847
	392 144	1 160 296	822 927	1 421 909
Charges financières (produits financiers) :				
Charge d'intérêts (note 10)	491 252	50 358	909 336	141 074
Produits d'intérêts	(8 864)	(10 761)	(27 210)	(29 878)
Désactualisation des obligations de démantèlement (note 9)	5 046	4 935	15 325	13 850
	487 434	44 532	897 451	125 046
Résultat net avant impôt sur le résultat	(140 303)	(967 104)	(300 599)	(858 530)
Impôt sur le résultat :				
Exigible	12 211	11 375	28 492	27 316
Différé	(21 685)	14 637	(40 433)	47 317
	(9 474)	26 012	(11 941)	74 633
Résultat net	(130 829) \$	(993 116) \$	(288 658) \$	(933 163) \$
Autres éléments du résultat global :				
<i>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</i>				
Écart de conversion	(4 081)	5 506	5 403	(352)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>				
Réévaluations des obligations au titre des prestations définies	-	7 360	9 345	2 377
	(4 081)	12 866	14 748	2 025
Résultat global	(134 910) \$	(980 250) \$	(273 910) \$	(931 138) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	clos les 30 septembre		closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Capital social				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Surplus d'apport				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294	603 294	603,294
Provision au titre de la participation au bénéfice net				
Solde à l'ouverture de la période	110 550	98 179	27 731	5,463
Provision/paiements au titre de la PBN	-	(4 000)	(1 528)	(4,000)
PBN reçue	35 974	45 263	120 321	137 979
Dividendes	-	-	-	-
Solde à la clôture de la période	146 524	139 442	146 524	139 442
Déficit accumulé				
Solde à l'ouverture de la période	(1 568 822)	(423 085)	(1 410 993)	(483,038)
Résultat net	(130 829)	(993 116)	(288 658)	(933 163)
Dividendes	-	-	-	-
Solde à la clôture de la période	(1 699 651)	(1 416 201)	(1 699 651)	(1 416 201)
Cumul des autres éléments du résultat global				
Solde à l'ouverture de la période	49 738	38 895	30 909	49 736
Autres éléments du résultat global	(4 081)	12 866	14 748	2 025
Solde à la clôture de la période	45 657	51 761	45 657	51 761
Total des capitaux propres	(904 175) \$	(621 703) \$	(904 175) \$	(621 703) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	clos les 30 septembre		clos les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	(Note 20)		(Note 20)	
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation :				
Résultat net	(130 829) \$	(993 116) \$	(288 658) \$	(933 163) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Dépréciation du goodwill	-	1 015 862	-	1 015 862
Épuisement et amortissement	220 602	34 317	412 039	104 926
Perte (profit) à la décomptabilisation d'actifs	7	440	11 158	1 790
Charge d'impôt sur le résultat	(9 474)	26 012	(11 941)	74 633
Produit d'intérêts	(8 864)	(10 761)	(27 210)	(29 878)
Intérêts non inscrits à l'actif impayés	210 414	49 517	472 325	137 730
Variation nette des prestations définies	990	2 112	3 161	1 280
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	1 019	573	2 827	1 709
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	(24)	410	233	326
Désactualisation des provisions	5 046	4 935	15 325	13 850
Paiement au titre des obligations locatives portion en intérêts	(1 019)	(632)	(2 827)	(1 709)
Intérêts reçus	7 611	11 309	26 464	29 449
Provisions réglées	(1 035)	(488)	(4 296)	(2 581)
Impôt sur le résultat payé	(3 852)	(6 871)	(21 149)	(21 824)
	290 592	133 619	587 451	392 400
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 12)	107 672	(35 602)	181 768	(58 442)
	398 264	98 017	769 219	333 958
Activités de financement :				
Produit des emprunts	75 000	2 275 000	1 750 000	7 165 000
Remboursement de dette	(100 000)	-	(100 000)	-
Coûts d'émission de titres d'emprunt	(51)	(2 651)	(14 711)	(9 534)
Remboursements versés au titre de la PBN	-	-	(6 528)	-
PBN reçue	35 974	45 263	120 321	137 979
Paiement au titre des obligations locatives portion en capital	(3 286)	(8 525)	(15 428)	(27 995)
	7 637	2 309 087	1 733 654	7 265 450
Activités d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(407 046)	(2 397 057)	(2 238 455)	(7 523 866)
Produit d'assurance	-	200	34 842	2 705
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(2 356)	(4 160)	(8 937)	(11 486)
Acquisition de placements à court terme	(40 000)	(62 676)	(145 082)	(119 504)
Vente de placements à court terme	-	31 488	63 005	63 291
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	(1 489)	(61)	3 610	77 533
Acquisition de placements soumis à restrictions	(4 145)	(3 534)	(16 766)	(11 405)
Variation de placements détenus au titre d'obligations futures	(1 865)	(19 987)	(35 085)	15 599
	(456 901)	(2 455 787)	(2 342 868)	(7 507 133)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie	(1 233)	1 285	1 326	63

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	clos les 30 septembre		closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
		(Note 20)		(Note 20)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(52 233)	(47 398)	161 331	92 338
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	534 895	449 642	321 331	309 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	482 662 \$	402 244 \$	482 662 \$	402 244 \$
Représenté par :				
Trésorerie	482 662 \$	402 244 \$	482 662 \$	402 244 \$
Équivalents de trésorerie	-	-	-	-
	482 662 \$	402 244 \$	482 662 \$	402 244 \$

Le total des intérêts et des commissions d'attente payés sur les emprunts pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 se chiffrait à 279 818 \$ et à 841 410 \$, respectivement (219 590 \$ et 484 101 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2023).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

La Corporation se compose de sa société mère, La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDEV »), et de ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP »), la Corporation Trans Mountain (la « CTM ») et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »). Le Fonds de croissance du Canada (le « FCC ») et la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») ne sont pas consolidés.

Société mère

La Corporation de développement des investissements du Canada a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

En juillet 2015, la CDEV a reçu une instruction (C.P. 2015-1107), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. En octobre 2015, la CDEV avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques et continuera de rendre compte de l'état de la mise en œuvre de cette instruction dans son plan d'entreprise.

En août 2019, le gouvernement du Canada a transféré à la CDEV ses activités de gestion des accords de participation au bénéfice net (la « PBN ») et de participation accessoire au bénéfice net (la « PABN ») dans le cadre du projet de développement Hibernia, lesquelles relevaient auparavant de Ressources naturelles Canada.

Le siège social de la CDEV est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 161, rue Bay, bureau 4540, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Filiales

La Corporation Trans Mountain et Financière Canada TMP Ltée ont été constituées en 2018 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Financière Canada TMP est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La CTM est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La CTM est une société d'État non mandataire, ce qui lui permet d'emprunter auprès de parties autres que le gouvernement du Canada.

La CTM possède et exploite le réseau pipelinier Trans Mountain (le « réseau TMPL ») et le pipeline de Puget Sound (le « pipeline Puget »). Le 1^{er} mai 2024, Trans Mountain a commencé l'exploitation commerciale du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « PARTM »), ce qui a fait passer la capacité du réseau TMPL d'environ 300 000 b/j à environ 890 000 b/j. Collectivement, le pipeline nouvellement construit et le pipeline initial font partie du réseau pipelinier élargi (le « réseau élargi »).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Financière TMP est la société mère de la CTM. Jusqu'au deuxième trimestre de 2022, elle fournissait à la CTM du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres, lesquels sont financés au moyen d'emprunts auprès de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, lesquels sont administrés par Exportation et développement Canada (« EDC »). Les emprunts existants demeurent en cours. Se reporter à la note 10 pour de plus amples renseignements sur les emprunts.

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. À la suite de la vente des actions de Cameco et de la reprise d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations restantes de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des obligations au titre des prestations de retraite définies.

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia comprend le champ pétrolifère original du projet Hibernia, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient actuellement une participation directe de 5,67 %. La participation directe détenue par la SGCH dans le secteur unitaire du PSH est assujettie à des ajustements conformément aux dispositions applicables de l'entente du secteur unitaire du PSH. Le projet Hibernia revêt une importance stratégique pour la SGCH, puisqu'il constitue l'unique activité générant la totalité des produits tirés du pétrole brut.

Le 10 mai 2020, un décret (C.P. 2020-305) a été émis, donnant instruction à la CDEV, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de constituer une filiale, et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'administration par la filiale d'un programme de soutien au crédit pour les grandes entreprises canadiennes en réponse à l'urgence relative à la COVID-19, conformément à toute instruction pouvant être donnée à cette filiale. Le 11 mai 2020, la CFUEC a été constituée conformément au décret en question. La CFUEC a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, pour administrer, approuver et financer les transactions conformément aux modalités approuvées par la ministre des Finances relativement au programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « programme de CUGE » ou le « CUGE »), qui a été conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada en réponse à l'urgence sanitaire de la COVID-19. La CFUEC est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 2 décembre 2022, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2022-1269) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent portant le nom de Fonds de croissance du Canada inc. et à prendre les mesures nécessaires afin de faciliter l'établissement de la filiale en tant que nouveau fonds d'investissement public prenant, dans le cadre de son mandat, des décisions en matière d'investissement, sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada, et selon les termes de la directive (C.P. 2022-1272) donnée à la filiale.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Le 13 décembre 2022, le Fonds de croissance du Canada inc. a été constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et autorisé à émettre des actions ordinaires et des actions privilégiées de catégorie A. Il a pour mandat de réaliser des investissements qui catalyseront des investissements substantiels du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens pour aider à transformer et à faire croître l'économie du Canada rapidement et à grande échelle jusqu'à zéro émission nette. Comme il a été annoncé dans le budget de 2023, le FCC a fait appel aux services et à l'expertise de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») et de son personnel pour la mise en œuvre du mandat du FCC.

Une filiale à cent pour cent d'Investissements PSP, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc., agit à titre de gestionnaire indépendant des placements du FCC. Les résultats du FCC étaient intégrés dans ceux de la CDEV jusqu'au 16 novembre 2023.

Le 31 janvier 2023, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2023-0039) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent et prendre les mesures nécessaires afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs de la filiale. Le 8 février 2023, la Corporation a constitué en société la Corporation d'Innovation Canada (la « CIC ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La CIC a reçu le mandat de maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Le gouvernement du Canada a annoncé en décembre 2023 que la mise en œuvre complète de la CIC était prévue au plus tard en 2026-2027.

Le 21 juin 2024, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2024-0808) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent qui sera nommée ultérieurement et à prendre les mesures nécessaires afin de faciliter les transactions de la filiale en propriété exclusive en ce qui concerne le programme de Télésat connu sous le nom de Télésat Lightspeed, conformément à toute directive qui pourrait être donnée à cette filiale. Le 5 septembre 2024, 16342451 Canada inc. a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et autorisée à émettre des actions ordinaires. 16342451 Canada Inc. a été autorisée par directive (C.P. 2024-0811) à i) consentir un prêt à Télésat LEO Inc. dans le cadre du programme de Télésat connu sous le nom de Télésat Lightspeed, ii) administrer le prêt, y compris apporter des modifications à ce prêt, accorder des renoncations ou des consentements à cet égard et faire valoir les droits qui en découlent, selon ce que la filiale en propriété exclusive peut juger souhaitable, et iii) gérer le prêt, y compris la cession des actions ou des bons de souscription acquis dans le cadre du prêt. Une convention de prêt a été signée le 13 septembre 2024.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité applicables à la préparation des états financiers intermédiaires, selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 20 novembre 2024.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, comme il est indiqué dans les méthodes comptables ci-dessous, sauf si les normes IFRS de comptabilité le permettent et sauf indication contraire dans les présentes notes.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle des activités de la Corporation, à l'exception du pipeline Puget, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées par suite de l'adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables en date du 1^{er} janvier 2024, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel attendu.

a) Changements de méthodes comptables

Les normes, modifications de normes et interprétations comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et présentées dans le Manuel de CPA Canada sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de l'exercice considéré et ont été adoptées en date du 1^{er} janvier 2024 conformément aux dispositions transitoires applicables.

i) Modifications de la Norme comptable internationale (« IAS ») 1 *Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives*

Les modifications précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants est basé sur les droits qui existent à la date de clôture, précisent que le classement n'est pas modifié par les attentes à l'effet que l'entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif, expliquent que des droits n'existent que si les clauses restrictives sont respectées à la date de clôture et précisent que le règlement s'entend du transfert à la contrepartie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Les modifications portent également sur le classement (courant ou non courant), la présentation et les informations à fournir des passifs pour lesquels le droit d'une entité de reporter le règlement pour au moins douze mois est assujéti au respect de conditions par l'entité après la date de clôture. Les modifications sont appliquées de manière rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement en temps opportun d'états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel elle est effectuée et dans les exercices futurs touchés par la révision. Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 4 w) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4. Trésorerie soumise à restrictions

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par la CTM au titre des coûts d'abandon futurs	2 371 \$	5 981 \$
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par la CTM à titre de garantie	750	750
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de la SGCH	8 732	8 732
	11 853 \$	15 463 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

	Travaux de construction en cours	Pipeline	Actifs de mise en valeur du pétrole, installations de production et siège social	TOTAL
Coût				
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	20 499 855 \$	3 672 398 \$	561 284 \$	24 733 537 \$
Entrées	9 902 541	-	24 097	9 926 638
Transferts	(69 657)	69 657	-	-
Ajustements de démantèlement	-	108 875	17 584	126 459
Décomptabilisation	-	(4 036)	-	(4 036)
Variations des cours de change	(103)	(6 804)	-	(6 907)
Solde au 31 décembre 2023	30 332 636 \$	3 840 090 \$	602 965 \$	34 775 691 \$
Entrées	1 998 137	-	23 874	2 022 011
Transferts	(31 544 286)	31 544 286	-	-
Ajustements de démantèlement	-	90 870	(2 467)	88 403
Décomptabilisation	-	(14 927)	-	(14 927)
Variations des cours de change	17	6 353	-	6 370
Solde au 30 septembre 2024	786 504 \$	35 466 672 \$	624 372 \$	36 877 548 \$
Épuisement et amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	- \$	427 472 \$	483 967 \$	911 439 \$
Épuisement et amortissement	-	105 173	21 154	126 327
Décomptabilisation	-	(1 642)	-	(1 642)
Variations des cours de change	-	(1 168)	-	(1 168)
Solde au 31 décembre 2023	- \$	529 835 \$	505 121 \$	1 034 956 \$
Épuisement et amortissement	-	378 065	19 194	397 259
Décomptabilisation	-	(3 769)	-	(3 769)
Variations des cours de change	-	979	-	979
Solde au 30 septembre 2024	- \$	905 110 \$	524 315 \$	1 429 425 \$
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2023	30 332 636 \$	3 310 255 \$	97 844 \$	33 740 735 \$
Au 30 septembre 2024	786 504 \$	34 561 562 \$	100 057 \$	35 448 123 \$

Le 1^{er} mai 2024, à la mise en exploitation commerciale du réseau élargi, les actifs du PARTM ont été transférés des « Travaux de construction en cours » à leur catégorie respective d'immobilisations corporelles, ce qui a entraîné la dotation aux amortissements et à la cessation de la capitalisation des intérêts.

5. Immobilisations corporelles (suite)

Des coûts de construction continuent d'être engagés pour le PARTM relativement aux travaux de nettoyage, de remise en état, de construction routière et de génie civil qu'il reste à faire. Les travaux de construction en cours liés au PARTM s'élevaient à 118,3 M\$ au 30 septembre 2024, comparativement à 29,7 G\$ au 31 décembre 2023, et les travaux de construction en cours liés aux dépenses en capital du réseau de pipelines existant s'élevaient à 105,1 M\$ au 30 septembre 2024, comparativement à 79,2 M\$ au 31 décembre 2023.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, des intérêts inscrits à l'actif de néant et de 561 815 \$ ont été inclus dans les entrées aux travaux de construction en cours – pipeline, respectivement (379 335 \$ et 952 628 \$ pour les périodes correspondantes de 2023).

Au 30 septembre 2024, les coûts qui se rapportent aux actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production sujets au calcul de l'épuisement et de l'amortissement incluent des coûts de mise en valeur futurs de 508 313 \$ (532 200 \$ au 31 décembre 2023). Pour des renseignements sur les ajustements de démantèlement, se reporter à la note 9, « Provisions ».

À chaque date de clôture, la Corporation évalue ses UGT afin de déceler des indices de dépréciation ou lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable pourrait excéder la valeur recouvrable. Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures, autres que les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices que les pertes de valeur n'existent plus ou ont diminué.

UGT des installations de mise en valeur et de production de pétrole

Aucun indice de dépréciation n'a été relevé pour l'UGT des installations de mise en valeur et de production de pétrole au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été requis.

UGT du pipeline

Aucun changement important n'a été apporté aux activités existantes de la CTM ou à la construction du PARTM, ce qui indiquerait une dépréciation. Par conséquent, au 30 septembre 2024, aucun test de dépréciation n'était requis.

Au 30 septembre 2023, la Corporation a identifié des indices de dépréciation pour son UGT du pipeline et a effectué un test de dépréciation qui a entraîné la radiation de la totalité du solde du goodwill. Aucune dépréciation des immobilisations corporelles n'a été constatée par suite du test de dépréciation effectué à cette date. Au 31 décembre 2023, la Corporation a relevé des indices de dépréciation pour son UGT du pipeline en raison de l'augmentation des coûts de construction et des retards dans la mise en service du PARTM. Un test de dépréciation a été effectué, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée. Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour un complément d'information.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location

La Corporation loue certains actifs, notamment des immeubles de bureaux, des terrains et du matériel.

La catégorie « matériel » comprend la quote-part de la Corporation attribuable à sa participation directe dans trois navires de soutien loués par la SEDH au nom des propriétaires du projet Hibernia. Les contrats de location sont assortis de paiements mensuels fixes et sont en vigueur jusqu'en 2032. Les contrats de location visant du matériel comprennent également du matériel de camp de construction, une sous-station électrique, des véhicules et du matériel de bureau.

La catégorie « terrains » comprend la location d'un espace au terminal portuaire de Westridge, qui se compose d'une superficie de terres et d'une surface d'eau, ainsi que de terrains destinés à des stations de pompage et à des constructions temporaires. La durée des contrats de location connexes s'étend jusqu'en 2104.

La catégorie « bâtiments » comprend les paiements mensuels fixes au titre de la location qui sont effectués à l'égard de locaux d'immeubles de bureaux de la Corporation situés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. La durée des contrats de location s'étend jusqu'en 2031.

Certains contrats comportent des options de renouvellement. La Corporation n'a pas la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options, et l'exercice de celles-ci dépendra de l'évolution du marché et des besoins de la Corporation au moment où ces options pourront être exercées. Certains contrats de location sont assujettis à des variations annuelles de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC »), l'obligation locative étant réévaluée lorsque l'IPC varie. De plus, certains contrats de location immobiliers comportent des paiements variables au titre de la location qui sont liés aux coûts d'exploitation.

La Corporation n'est pas exposée à un risque de sorties de trésorerie additionnelles importantes qui ne sont pas déjà reflétées dans le montant présenté des obligations locatives, mis à part certaines pénalités pour résiliation que la Corporation n'a pas la certitude raisonnable de devoir verser au 30 septembre 2024.

État consolidé de la situation financière :

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation :

	Matériel et véhicules	Terrains et bâtiments	Total
31 décembre 2022	22 102 \$	60 006 \$	82 108 \$
Entrées	3 635	949	4 584
Modifications de contrats de location	6 676	2 870	9 546
Incitatifs	-	(547)	(547)
Amortissement*	(15 346)	(19 784)	(35 130)
Change	(32) \$	- \$	(32) \$
31 décembre 2023	17 035	43 494	60 529
Entrées	6 218	-	6 218
Modifications de contrats de location	10 701	1 813	12 514
Amortissement*	(5 946)	(6 434)	(12 380)
Change	28	-	28
30 septembre 2024	28 036 \$	38 873 \$	66 909 \$

* Y compris des coûts d'amortissement capitalisés à titre d'entrées d'immobilisations corporelles de 6 112 \$ et de 23 492 \$, respectivement, pour les périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

Les obligations locatives se présentent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Obligations locatives solde d'ouverture	74 491 \$	98 010 \$
Entrées	6 218	4 584
Modifications de contrats de location	12 514	9 546
Charge d'intérêts	3 014	4 265
Paievements au titre de la location	(18 441)	(41 865)
Variations des cours de change	39	(49)
Obligations locatives solde de clôture	77 835 \$	74 491 \$
Partie courante	11 348 \$	19 874 \$
Partie non courante	66 487	54 617
	77 835 \$	74 491 \$

Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés contractuels :

	2024	De 2025 à 2028	Par la suite	Total
Obligations locatives	18 381 \$	39 768 \$	122 590 \$	180 739 \$

État consolidé du résultat global et tableau consolidé des flux de trésorerie :

	30 septembre 2024	30 septembre 2023
État consolidé du résultat global :		
Intérêts sur les obligations locatives	3 014 \$	3 178 \$
Moins : les intérêts liés aux contrats de location inscrits à l'actif	(187)	(1 469)
Intérêts sur les obligations locatives montant net	2 827	1 709
Tableau consolidé des flux de trésorerie :		
Total des sorties de fonds au titre des contrats de location	(18 441) \$	(31 125) \$

Bailleur

Les contrats de location simple dont la Corporation est le bailleur se rapportent à des réservoirs de stockage appartenant à la Corporation et à des logements situés le long de l'emprise du pipeline ou à proximité de stations de pompage. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits locatifs tirés des contrats de location simple de réservoirs de stockage comptabilisés dans les « Produits locatifs » se sont établis à 44 779 \$ (53 005 \$ pour la période correspondante de 2023), et ils comprennent les paiements au titre de la location variables décrits ci-dessus.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

7. Autres actifs

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Paiements qui seront recouverts par l'intermédiaire des droits	146 331 \$	194 171 \$
Logiciels à usage interne	39 829	36 260
Projets recouvrables	37 065	46 312
Autres	15 559	7 078
	238 784 \$	283 821 \$

Les paiements qui seront recouverts au moyen des droits représentent les droits prélevés sur les chargements de produits pétroliers en vrac (« DCPV ») de 146 331 \$ (194 171 \$ en 2023), qui procurent à la Western Canada Marine Response Corporation (la « WCMRC ») les fonds dont elle a besoin pour ses interventions en cas de déversements pétroliers et qui sont perçus auprès des expéditeurs en fonction du volume de matières premières transitant par la zone d'intervention maritime de la WCMRC. Les DCPV liés au PARTM seront perçus auprès des expéditeurs à même les droits, au cours des cinq années suivant la mise en service du PARTM. Des actifs des régimes de 14 015 \$ (3 814 \$ en 2023) sont inclus dans le poste « Autres » ci-dessus. Les projets recouvrables concernent les coûts des projets qui sont remboursables par des tiers.

8. Autres passifs courants

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Primes au quai	46 625 \$	41 138 \$
Coûts environnementaux à payer	6 679	9 722
Obligation au titre des prestations définies	1 850	1 870
Passifs sur contrat (note 14)	141 393	213
Autres	60 366	8 399
	256 913 \$	61 342 \$

9. Provisions

La variation des provisions au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présente comme suit :

	Obligations de démantèlement			Remise en état d'un site
	Pipeline	Puits et installations	Total	
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	400 763 \$	106 039 \$	506 802 \$	4 131 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	575
Modifications des estimations	(1 109)	11 707	10 598	(226)
Obligations réglées	-	(3 677)	(3 677)	(1 352)
Variation du taux d'actualisation	109 984	5 877	115 861	9
Effet des variations des cours de change	(668)	-	(668)	-
Désactualisation	13 305	3 721	17 026	67
Solde au 31 décembre 2023	522 275 \$	123 667 \$	645 942 \$	3 204 \$
Provisions additionnelles	224 331	-	224 331	113
Modifications des estimations	(101 771)	(597)	(102 368)	(259)
Mises hors service	(2 487)	-	(2 487)	-
Obligations réglées	-	(3 312)	(3 312)	(984)
Variation du taux d'actualisation	(31 690)	(1 870)	(33 560)	379
Effet des variations des cours de change	1 100	-	1 100	-
Désactualisation	12 310	2 957	15 267	58
Solde au 30 septembre 2024	624 068 \$	120 845 \$	744 913 \$	2 511 \$
Partie courante	11 486 \$	2 541 \$	14 027 \$	2 066 \$
Partie non courante	612 582	118 304	730 886	445
	624 068 \$	120 845 \$	744 913 \$	2 511 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

9. Provisions (suite)

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la Corporation dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La Corporation estime que le passif futur non actualisé totalisait 222 916 \$ au 30 septembre 2024 (224 710 \$ au 31 décembre 2023). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2048, en fonction de la durée de vie utile des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 30 septembre 2024 selon un taux d'inflation moyen de 2,50 % (2,50 % au 31 décembre 2023) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 3,07 % (3,11 % au 31 décembre 2023).

b) Provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines

La provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction. Au 30 septembre 2023, cette provision, actualisée à un taux sans risque de 3,12 % (3,02 % au 31 décembre 2023) était estimée à 624 068 \$ (522 275 \$ au 31 décembre 2023). Des provisions additionnelles ont été constituées pour tenir compte de la mise en exploitation du réseau élargi le 1^{er} mai 2024. Le montant non actualisé du passif de démantèlement est estimé à 10,9 G\$ (8,8 G\$ au 31 décembre 2023), compte tenu d'un taux d'inflation de 3,00 % (3,00 % au 31 décembre 2023). Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2119.

La provision au titre des obligations de démantèlement reflète les flux de trésorerie actualisés qui devraient être affectés au démantèlement du réseau de pipelines de la CTM. La durée d'utilité économique des actifs couverts par l'obligation de démantèlement est estimée à 94 ans. La durée d'utilité économique estimée sert à déterminer les flux de trésorerie non actualisés au moment du démantèlement et reflète le calendrier attendu des sorties de fonds au titre de la provision.

10. Emprunts

Le 29 août 2018, la Corporation, par l'intermédiaire de Financière TMP, a conclu des conventions de crédit avec Sa Majesté le Roi du chef du Canada. Les facilités font partie du Compte du Canada du gouvernement, qui est administré par EDC. Le 25 mars 2019, la Corporation a conclu avec la Régie une convention de crédit modifiée qui lui permet d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières pour le réseau TMPL que pourrait exiger la Régie. La facilité d'acquisition a servi à financer l'acquisition des entités du réseau TMPL. La facilité de crédit de construction est utilisée principalement pour financer la construction du PARTM. La facilité de la Régie permet à la Corporation d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières que pourrait exiger la Régie au titre du pipeline Trans Mountain.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Emprunts (suite)

Les emprunts sont remboursables à leurs dates d'échéance respectives. Avec prise d'effet le 7 juin 2024, les dates d'échéance de toutes les facilités d'emprunt auprès du gouvernement du Canada ont été modifiées pour le 29 août 2027. Le tableau suivant présente le détail des facilités au 30 septembre 2024 :

Facilité	Total du crédit disponible au 30 septembre 2024	En cours au 30 septembre 2024	En cours au 31 décembre 2023	Taux d'intérêt sur les montants utilisés	Commissions d'attente sur les montants inutilisés	Date d'échéance
Acquisition	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4,7 %	-	29 août 2027
Construction a)	13 500 000	12 621 489 \$	12 224 470	4,7 %	-	29 août 2027
Régie ³⁾	550 000	-	-	4,7 %	0,30 %	29 août 2027
Total auprès du gouvernement du Canada		17 291 489 \$	16 894 470 \$			
Facilité consortiale modifiée	19 000 000 \$	17 722 453 \$	16 081 024 \$	Variable ¹⁾	0,125 % ²⁾	31 août 2026
		35 013 942 \$	32 975 494 \$			
Présenté comme suit :						
Non courant		35 013 942 \$	32 975 494 \$			

¹⁾ La CTM se voit imputer une commission de garantie par le Compte du Canada géré par EDC correspondant à 0,25 % de l'encours de l'emprunt au titre de la facilité bancaire consortiale.

²⁾ La commission d'attente était de 0,04 % jusqu'au 23 mars 2023 et de 0,125 % par la suite.

³⁾ Auparavant connue sous le nom de la facilité de l'ONE.

a) La disponibilité des fonds aux termes de la facilité de crédit de construction est limitée au pouvoir d'emprunt autorisé par la ministre des Finances.

Les modifications apportées au 24 mars 2022 à la facilité de crédit de construction comportent l'exigence de rembourser les avances accordées par EDC pour le Compte du Canada en vertu de toute demande de financement effectuée après le 18 février 2022. Le 29 avril 2022, la CTM a conclu un financement externe et toutes les avances versées à Financière TMP par EDC après le 18 février 2022 ont été remboursées, y compris les intérêts. Après le remboursement, le crédit disponible à l'égard des prélèvements en trésorerie a été réduit à néant. La limite de crédit de la facilité de crédit de construction a été portée à 13,5 G\$. À compter de la date de paiement des intérêts du 30 juin 2022, tous les intérêts seront payés en nature et seront ajoutés au solde de la facilité de crédit de construction semestriellement. Les commissions d'engagement, auparavant imputées à un taux de 0,065 %, ont cessé le 28 avril 2022, lors du remboursement des avances liées aux demandes de financement effectuées après le 18 février 2022, et aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Emprunts (suite)

Convention de crédit avec un consortium de prêteurs

La CTM a conclu une convention de crédit conforme aux Principes de l'Équateur 4 avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 et modifiée le 17 mai 2024, qui comprend deux facilités renouvelables de premier rang, une facilité consortiale de 18,9 G\$ (la « facilité consortiale ») et une facilité de lettres de crédit de 100 M\$ (la « facilité de lettres de crédit »), pour un crédit disponible combiné de 19,0 G\$ aux termes des deux facilités. Les Principes de l'Équateur 4 sont un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des grands projets d'infrastructure. La convention de crédit consortiale vient à échéance le 31 août 2026, et les facilités comprennent une garantie fournie par le gouvernement du Canada, qui a été augmentée parallèlement aux hausses de la convention de crédit consortiale. Se reporter à la note 18 pour plus d'informations sur la garantie et les frais associés. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière.

Les emprunts aux termes de la facilité consortiale portent intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») majoré des marges applicables et des commissions d'engagement. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le taux d'intérêt effectif était respectivement de 6,1 % et de 6,4 % (6,6 % et 6,0 %, respectivement en 2023).

Aux termes de la facilité de lettres de crédit, au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, la CTM avait des lettres de crédit émises et en cours de 73,4 M\$ et de 69,3 M\$, respectivement. La convention de crédit consortiale permet à la CTM de choisir de réaffecter le crédit disponible aux termes de la facilité de lettres de crédit à la facilité consortiale. Le 17 mai 2024, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été porté à 19,0 G\$, dont 18,9 G\$ se rapportent à la facilité consortiale et 0,1 G\$, à la facilité de lettres de crédit, et la date d'échéance a été reportée au 31 août 2026. L'augmentation de la facilité s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la garantie fournie par le gouvernement du Canada.

Le total de la charge d'intérêts pour les périodes closes le 30 septembre se compose des éléments suivants :

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	clos les 30 septembre		closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Intérêts sur les emprunts	475 941 \$	418 486 \$	1 427 451 \$	1 070 447 \$
Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt	2 289	1 166	6 041	2 830
Commissions de garantie	11 219	8 506	32 522	16 120
Commissions d'attente	784	962	2 310	2 596
Intérêts sur les contrats de location	1 019	573	2 827	1 709
Intérêts et commissions inscrits à l'actif		(379 335)	(561 815)	(952 628)
	491 252 \$	50 358 \$	909 336 \$	141 074 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Emprunts (suite)

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt à inscrire à l'actif est le taux d'intérêt moyen pondéré applicable aux emprunts généraux de la Corporation au cours de la période. Le taux d'intérêt des prêts auprès du Compte du Canada était de 4,7 % et la facilité de prêt consortiale était assortie d'un taux d'intérêt variable.

11. Provision au titre de la participation au bénéfice net

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les versements reçus au titre de la PBN ont totalisé 132 896 \$, dont une tranche de 12 575 \$ a été reçue de la SGCH et éliminée lors de la consolidation (149 603 \$, dont une tranche de 11 624 \$ a été éliminée, en 2023). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les remboursements au titre de la PBN aux propriétaires ont totalisé 7 134 \$, dont une tranche de 606 \$ a été versée à la SGCH et éliminée lors de la consolidation (néant en 2023).

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les variations des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'autres soldes pour les périodes closes les 30 septembre se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Clients et autres débiteurs	10 623 \$	2 954 \$	(21 558) \$	19 948 \$
Variation des stocks	2 285	(336)	2 511	107
Autres actifs courants	10 592	5 366	(117 567)	(12 080)
Charges différées et autres actifs	17 515	20 935	47 648	(7 132)
Fournisseurs et autres créditeurs	61 794	(105 855)	(331 055)	230 867
Intérêts à payer	202 066	210 174	175 738	231 423
Autres passifs courants	63 402	(6 225)	193 104	(37 198)
Autres passifs non courants	(14 231)	3 337	57 343	10 719
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'autres éléments	354 046 \$	130 350 \$	6 164 \$	436 654 \$
Liée aux :				
Activités de financement	(51) \$	24 \$	(98) \$	285 \$
Activités d'exploitation*	107 672	(35 602)	181 768	(58 442)
Activités d'investissement	246 425 \$	165 928 \$	(175 506) \$	494 811 \$
	354 046	130 350	6 164	436 654

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré (note 20).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

Les dépenses en immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Entrées d'immobilisations corporelles (note 5)	(454 967) \$	(2 524 605) \$	(2 022 011) \$	(8 290 435) \$
Variation des éléments hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles	46 717	119 728	(222 556)	743 077
Amortissement et intérêts liés aux contrats de location inscrits au coût de l'actif	1 204	7 820	6 112	23 492
Sorties de trésorerie liées aux dépenses en immobilisations corporelles	(407 046) \$	(2 397 057) \$	(2 238 455) \$	(7 523 866) \$

Les variations du passif résultant des activités de financement peuvent être classées comme suit :

	Septembre 2024	Septembre 2023
Solde d'ouverture	32 975 494 \$	23 326 805 \$
Variations de la trésorerie :		
Produit des emprunts	1 750 000	7 165 000
Remboursement de dette	(100 000)	-
Coûts d'émission de titres d'emprunt	(14 711)	(9 534)
Variation des éléments hors trésorerie :		
Intérêts payés en nature	397 019	373 803
Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt	6 041	2 830
Autres	99	(300)
Solde de clôture	35 013 942 \$	30 858 604 \$

13. Produits nets tirés du pétrole brut et charges d'exploitation, de transport et de commercialisation

a) Les produits nets tirés du pétrole brut pour les périodes closes les 30 septembre se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Ventes de pétrole brut	88 336 \$	57 821 \$	190 074 \$	166 137 \$
Moins les redevances	(20 176)	(15 011)	(43 821)	(40 549)
Produits nets tirés du pétrole brut	68 160 \$	42 810 \$	146 253 \$	125 588 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

13. Produits nets tirés du pétrole brut et charges d'exploitation, de transport et de commercialisation (suite)

- b) Les ventes de pétrole brut sont la seule source de produits tirés des contrats conclus avec des clients de la SGCH. Les ventes de pétrole brut selon le marché géographique se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
États-Unis	88 336 \$	16 387 \$	171 838 \$	73 745 \$
Europe	-	41 434	18 236	92 392
	88 336 \$	57 821 \$	190 074 \$	166 137 \$

- c) Les charges d'exploitation, de transport et de commercialisation étaient les suivantes :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Charges d'exploitation liées au projet Hibernia	5 776 \$	4 713 \$	17 072 \$	14 603 \$
Variation des enlèvements excédentaires (déficitaires) i)	5 548	(359)	5 774	106
Transport et transbordement du pétrole brut	1 208	977	3 560	3 483
Commercialisation du pétrole brut	109	53	250	208
Total des charges d'exploitation de transport et de commercialisation	12 641 \$	5 384 \$	26 656 \$	18 400 \$

- i) Au 30 septembre 2024, la Corporation était en position d'enlèvements excédentaires, ayant vendu plus de barils que le nombre produit. Le passif au titre des enlèvements excédentaires est comptabilisé en tant qu'obligation de livrer du pétrole à même la quote-part de la production future de la Corporation. Les enlèvements excédentaires sont inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs et une charge correspondante est inscrite dans les charges d'exploitation, de transport et de commercialisation.

14. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour les périodes closes les 30 septembre, les produits et les charges d'exploitation du pipeline, répartis par source et par type de produits, se sont établis comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits tirés du transport	654 007 \$	175 036 \$	1 220 959 \$	501 834 \$
Produits locatifs	15 395	17 761	44 779	53 005
Autres produits	680	853	4 302	2 737
Total	670 082	193 650	1 270 040	557 576 \$
Charges d'exploitation et coûts de production du pipeline	95 247 \$	60 166 \$	210 284 \$	168 147 \$
Salaires et avantages du personnel	44 184	29 547	119 881	79 351
Autres charges générales et administratives	13 477	2 622	25 106	8 796
Total des charges d'exploitation exclusion faite des charges financières et de l'amortissement	152 908 \$	92 335 \$	355 271 \$	256 294 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

14. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline (suite)

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

Soldes contractuels

Les actifs sur contrat et les passifs sur contrat découlent de différences temporaires entre la comptabilisation des produits, la facturation et les encaissements. Les actifs sur contrat sont comptabilisés lorsque la facturation est postérieure à la comptabilisation des produits et que le droit de facturer au client est subordonné à un autre élément que l'écoulement du temps. Pour les périodes closes le 30 septembre 2024 et le 31 décembre 2023, aucun actif sur contrat n'a été comptabilisé. Les passifs sur contrat sont essentiellement liés à des améliorations aux immobilisations payées d'avance par certains clients, lesquelles sont ultérieurement comptabilisées dans les produits selon le mode linéaire sur la durée initiale des contrats conclus avec les clients, et aux surcharges d'abandon de pipeline perçues par les clients et comptabilisées dans les produits ultérieurement, lorsque les coûts d'abandon sont engagés.

Le tableau suivant présente les variations des passifs sur contrat :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Solde d'ouverture	65 820 \$	46 626 \$
Entrées et modifications	273 306	20 288
Virement aux produits	(117 276)	(1 094)
Solde de clôture	221 850	65 820
Autres passifs courants	141 393	213
Autres passifs non courants	80 457	65 607
	221 850 \$	65 820 \$

15. Engagements

Les engagements de la Corporation au 30 septembre 2024 sont résumés dans le tableau ci-après :

	Reste de 2024	De 2025 à 2028	Par la suite	Total
Services de transport et de transbordement du pétrole brut	1 177 \$	23 440 \$	9 217 \$	33 834 \$
Contrats liés au projet Hibernia	456	4 765	1 992	7 213
Immobilisations corporelles liées aux pipelines	6 822	-	-	6 822
Autres engagements au titre de l'exploitation	19 563	294 242	890 027	1 203 832
Total des engagements	28 018 \$	322 447 \$	901 236 \$	1 251 701 \$

Autres engagements au titre de l'exploitation

Les engagements au titre de l'exploitation se rapportent principalement à des engagements visant à fournir du financement pour soutenir les communautés autochtones et locales, des paiements à la province de la Colombie-Britannique (la « province ») et des paiements pour d'autres services. Les charges liées à ces engagements au titre de l'exploitation sont comptabilisées au poste « Coûts d'exploitation liés au pipeline » à mesure qu'elles sont engagées. Certains engagements comprennent une estimation des augmentations de l'indice des prix à la consommation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Engagements (suite)

Afin de respecter les conditions pour pouvoir exercer ses activités dans la province, la Corporation s'est engagée à effectuer des paiements à long terme à la province sur une période initiale de 20 ans. Les paiements comprennent un montant garanti annuel de 25 M\$ et un montant variable fondé sur les produits tirés du volume au comptant, jusqu'à concurrence d'un paiement combiné maximal de 50 M\$ par année. Les paiements futurs présentés dans le tableau ci-dessus représentent les montants minimaux garantis.

16. Éventualités

Dans le cours normal de leurs activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro, dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

Le PARTM a été visé par un certain nombre d'actions en justice visant à contester l'approbation du PARTM par le gouvernement fédéral.

En 2021, à la suite de la résiliation par la Corporation du contrat général de construction (le « contrat ») conclu avec l'entrepreneur général en construction pour les tronçons 1, 4B et 6 (l'« EGC »), l'EGC a remis à la Corporation un avis de litige relativement à des montants qu'il prétendait être impayés aux termes du contrat. Par la suite, la Corporation a entamé des discussions avec l'EGC et a accepté de payer pour certains travaux qui avaient été réalisés. Toutefois, la Corporation a avisé l'EGC qu'elle avait droit au remboursement des frais occasionnés par la résiliation. En 2022, la Corporation a remis un avis de litige à l'EGC. Les discussions entre les parties se poursuivent. Les deux parties ont formellement échangé leurs positions juridiques et ont conclu un accord de statu quo. Le montant du règlement définitif ne peut être raisonnablement estimé pour le moment.

Produit d'assurance en cas d'inondation

En 2021, d'importantes inondations en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington ont entraîné des pertes financières, y compris des dommages aux actifs de la CTM et des retards dans les travaux du PARTM. La Corporation a comptabilisé un produit d'assurance total de 88,0 M\$ depuis l'événement initial en 2021. Le produit d'assurance à recevoir au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 s'élevait respectivement à néant et à 54,4 M\$. Bien que certaines réclamations comprises dans les montants comptabilisés aient fait l'objet d'un règlement définitif, il reste une réclamation pour laquelle le produit comptabilisé représente le règlement provisoire. Le montant et le moment de tout produit d'assurance futur des réclamations en cours ne peuvent être raisonnablement estimés.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023. La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi qu'au risque de crédit, au risque contractuel et au risque de liquidité.

a) Risque de crédit et risque contractuel

Le risque de crédit et le risque contractuel s'entendent du risque que la Corporation subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles, et il découle principalement des clients et autres débiteurs de la Corporation. Une exposition importante à ce risque est liée à la vente de pétrole brut et à la vente de cargaisons de pétrole en vertu de contrats conclus avec des clients.

- i) Pour ses contrats de vente de pétrole brut, la Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible, puisqu'elle partage les cargaisons avec son agent de commercialisation, qu'elle ne conclut généralement des contrats qu'avec d'importants acheteurs dont la solvabilité a été évaluée adéquatement avant la signature du contrat et qu'elle utilise, le cas échéant, des outils pour atténuer le risque de crédit selon les modalités de ses ententes de commercialisation. L'agent de commercialisation de la SGCH assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs.
- ii) Pour les ventes de cargaisons de pétrole, la Corporation limite son exposition au risque de crédit en exigeant des expéditeurs dont la solvabilité ou la situation financière est inadéquate qu'ils fournissent une sûreté acceptable généralement sous forme de garanties de parties ayant un bon dossier de crédit ou de lettres de crédit d'institutions financières bien cotées. La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur pétrolière et gazière, de la commercialisation de l'énergie ou du transport. Il peut y avoir une exposition aux baisses à long terme des prix des marchandises énergétiques, y compris le prix du pétrole brut, et à l'instabilité économique résultant de ces événements ou d'autres événements de crédit ayant une incidence sur ces industries et sur la capacité des clients à payer pour des services.

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, aucun débiteur important n'était en souffrance ou déprécié.

Les clients et autres débiteurs de la Corporation comprennent les montants suivants :

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline	144 076 \$	70 406 \$
Contrats conclus avec des clients du pétrole brut	28 907	17 737
Compte conjoint du projet Hibernia	644	4 340
Crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH)	10 101	25 297
Autres	11 745	56 135
Clients et autres débiteurs	195 473 \$	173 915 \$
Montant non réglé depuis plus de 90 jours	10 430 \$	1 747 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions et des placements soumis à restrictions ainsi que des placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures représente l'exposition maximale au risque de crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions et les placements soumis à restrictions ainsi que les placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures sont confiés à de grandes banques à charte et institutions financières canadiennes ou au gouvernement du Canada. Tous les équivalents de trésorerie et les placements sont acquis auprès d'émetteurs présentant une note de crédit de R1 Élevée décernée par Dominion Bond Rating Service. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements était négligeable au 30 septembre 2024. La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur réelle au cours des périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Corporation ne puisse pas remplir ses engagements relatifs aux travaux à effectuer ou d'autres obligations financières à leur échéance. Pour gérer ce risque, la Corporation s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles.

La Corporation effectue des prévisions des besoins en trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose d'un financement suffisant pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de financement sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et l'émission de facilités de crédit.

La Corporation continue de conserver de la trésorerie et des placements à court terme qui lui procurent la souplesse financière nécessaire pour respecter ses obligations à leur échéance. La Corporation pourrait être exposée à des ralentissements à long terme dans le secteur de l'énergie et à la volatilité économique, qui est atténuée par les cadres réglementaires actuels régissant les activités de la Corporation liées aux pipelines et la position concurrentielle des actifs de production de pétrole et de pipelines de la Corporation.

Les flux de trésorerie futurs attendus rattachés aux activités courantes dépassent actuellement les prévisions en matière de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement futures, compte non tenu du PARTM. Le financement externe a été garanti par la CTM, comme il est décrit à la note 10. Les fournisseurs et autres créiteurs et l'impôt sur le résultat à payer sont généralement exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

c) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier en raison de variations des cours du marché. Il englobe le risque de change, le risque marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Corporation n'a pas recours à des instruments financiers, comme des swaps de taux d'intérêt ou des contrats de change à terme, ni à d'autres outils ou stratégies pour gérer ses risques liés au marché.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

i) Risque du taux de change

Le risque du taux de change s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des cours de change. Ce risque découle des instruments financiers libellés en dollars américains à la clôture de la période, soit essentiellement la trésorerie, les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs qui découlent des produits et des dépenses libellés en dollars américains. Le prix du pétrole brut est établi en dollars américains et toute variation du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence sur les produits.

Le pipeline Puget exerce ses activités dans l'État de Washington et, par conséquent, ses produits et la majorité de ses charges sont libellés en dollars américains. Les variations du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien peuvent donc influencer sur les bénéfices apportés par le pipeline Puget et sur nos résultats.

Aux 30 septembre 2024 et 2023 et pour les périodes closes à ces dates, la Corporation n'avait conclu aucun contrat de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des taux d'intérêt. La Corporation est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que sur les divers placements détenus. Ce risque n'est pas considéré comme important, car les produits d'intérêts de la Corporation représentent moins de 2 % du total de ses produits.

La Corporation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts en cours. La Corporation gère le risque de taux d'intérêt en détenant des emprunts à taux fixe et à taux variable. Les emprunts aux termes de la convention de crédit conclue avec EDC portent intérêt à un taux fixe de 4,7 %. Les emprunts aux termes de la convention de crédit consortiale portent intérêt à des taux variables et comportent une commission de garantie à taux fixe connexe. Les taux d'intérêt variables sont fondés sur le taux CORRA ou le taux préférentiel majoré des marges applicables. Des hausses importantes de ces taux peuvent avoir une incidence importante sur les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Corporation. La Corporation n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer son exposition à ce risque.

d) Juste valeur des instruments financiers :

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des placements soumis à restrictions et des emprunts, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 :

	Classement	Hiérarchie	Valeur comptable		Juste valeur	
			2024	2023	2024	2023
Actifs financiers						
Placements soumis						
à restrictions	JVRN	Niveau 2	123 896	105 428	123 896	105 428
Passifs financiers						
Emprunts	Coût amorti	Niveau 2	35 013 942	\$ 32 975 494	\$ 34 803 615	\$ 32 547 762

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

La juste valeur des placements soumis à restrictions est établie en fonction des prix et des données d'entrée qui sont observables pour des instruments analogues offerts sur le marché au moyen de modèles de flux de trésorerie largement reconnus pour évaluer ces instruments. La juste valeur des emprunts est estimée par actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt en vigueur sur le marché qui serait offert à la Corporation pour des instruments financiers similaires.

18. Transactions avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada a fourni à la CTM une garantie relativement à sa convention de crédit consortiale (se reporter à la note 10), en échange d'une commission comptabilisée à un taux fixe en fonction du solde impayé aux termes de la facilité consortiale. Avant le 24 mars 2023, la commission de garantie était de 5 % par année déduction faite du taux d'intérêt moyen pondéré quotidien annuel payable par la CTM conformément à la facilité consortiale. La garantie fournie a augmenté parallèlement à la hausse de la convention de crédit consortiale le 17 mai 2024.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la CTM a engagé respectivement 11 219 \$ et 32 522 \$ au titre de la commission de garantie. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, la CTM a engagé respectivement 8 506 \$ et 16 120 \$ au titre de la commission de garantie. La commission de garantie est incluse dans la charge d'intérêts. En plus de la modification apportée à la convention de crédit consortiale le 17 mai 2024, la date d'échéance de la commission de garantie à payer a été reportée au 31 août 2027 ou en cas de défaut de paiement. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, la commission de garantie à payer s'établissait respectivement à 95 193 \$ et à 62 671 \$, et elle était comptabilisée au poste « Intérêts à payer sur la dette à long terme ».

Le 15 juillet 2020, la CFUEC et la CDEV ont conclu une entente de services aux termes de laquelle la CDEV fournit des services de direction, d'administration et de soutien ainsi que des services bancaires et financiers et d'autres services administratifs pour faciliter l'organisation et le fonctionnement de la CFUEC et l'administration par la CFUEC du programme de CUGE. Pour la période close le 30 septembre 2024, la CDEV a perçu auprès de la CFUEC des honoraires de gestion de 600 \$ (600 \$ au 30 septembre 2023). Au 30 septembre 2024, la CDEV avait un montant à recevoir de la CFUEC au titre d'une partie liée de 307 \$ (279 \$ au 31 décembre 2023).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation des résultats des principales entités en exploitation qui composent la CDEV. Les résultats du siège social de la CDEV ainsi que les résultats de CEI, de Financière TMP, du FCC (2023) et de la CIC sont pris en compte dans la catégorie « Autres » :

	30 septembre 2024						
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajustements selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGHC	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	1 140 303 \$	80 656 ¹⁾ \$	1 220 959 \$	- \$	- \$	- \$	1 220 959 \$
Produits locatifs	44 779	-	44 779	-	-	-	44 779
Produits nets tirés du pétrole brut	-	-	-	133 466	-	12 787	146 253
Autres produits	2 053	2 249	4 302	-	1 946	(1 346)	4 902
Autres produits/écart de conversion	91	-	91	2 795	-	-	2 886
	1 187 226	82 905	1 270 131	136 261	1 946	11 441	1 419 779
Charges							
Dépréciation du goodwill	-	- ²⁾	-	-	-	-	-
Épuisement et amortissement	393 030	(11 817) ³⁾	381 213	24 274	25 316	(18 764)	412 039
Exploitation et production	210 308	(24)	210 284	26 656	-	-	236 940
Salaires et avantages du personnel	118 247	1 634 ⁴⁾	119 881	1 183	3 844	-	124 908
Autres charges générales et administratives et écart de conversion	27 380	(2 274)	25 106	2 213	10 674	(111)	37 882
	748 965	(12 481)	736 484	54 326	39 834	(18 875)	811 769
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	461 412	(461 412) ⁵⁾	-	-	-	-	-
Autre montant net	701	(11 859)	(11 158)	-	-	-	(11 158)
Désactualisation	-	(12 310) ⁵⁾	(12 310)	(2 957)	(58)	-	(15 325)
(Charge) d'intérêts, montant net	(845 433)	188 441 ⁵⁾	(656 992)	9 106	(17 525)	(216 715)	(882 126)
	(383 320)	(297 140)	(680 460)	6 149	(17 583)	(216 715)	(908 609)
Résultat net avant impôt sur le résultat (Produit) d'impôt	54 941 12 685	(201 754) (49 721) ⁵⁾	(146 813) (37 036)	88 084 25 095	(55 471) -	(186 399) -	(300 599) (11 941)
Résultat net	42 256 \$	(152 033) \$	(109 777) \$	62 989 \$	(55 471) \$	(186 399) \$	(288 658) \$
Autres éléments du résultat global	5 911 \$	8 837⁷⁾ \$	14 748 \$	- \$	29 496 \$	(29 496) \$	14 748 \$
État de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	518 608	(4 000) ⁸⁾	514 608	138 125	425 891	(111 105)	967 519
Actifs non courants	36 570 869	(1 373 064) ⁹⁾	35 197 805	293 205	18 166 686	(17 600 947)	36 056 749
	37 089 477 \$	(1 377 064) \$	35 712 413 \$	431 330 \$	18 592 577 \$	(17 712 052) \$	37 024 268 \$
Passifs							
Passifs courants	933 632	12 599	946 231	25 412	12 531	(6 428)	977 746
Passifs non courants	27 798 139	77 198 ¹⁰⁾	27 875 337	140 661	17 496 828	(8 562 129)	36 950 697
	28 731 771 \$	89 797 \$	28 821 568 \$	\$ 166 073 \$	17 509 359 \$	(8 568 557) \$	37 928 443 \$
Capitaux propres							
	8 357 706 \$	(1 466 861) ¹¹⁾ \$	6 890 845 \$	265 257 \$	1 083 218 \$	(9 143 495) \$	(904 175) \$
	37 089 477 \$	(1 377 064) \$	35 712 413 \$	431 330 \$	18 592 577 \$	(17 712 052) \$	37 024 268 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

30 septembre 2023							
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajustements selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGHC	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	343 284 \$	158 550 ¹⁾ \$	\$ 501 834\$	- \$	- \$	- \$	501 834 \$
Produits locatifs	53 005	-	53 005	-	-	-	53 005
Produits nets tirés du pétrole brut	-	-	-	113 122	-	12 466	125 588
Autres produits	1 872	865	2 737	-	9 595	(7 298)	5 034
Autres produits/écart de conversion	-	-	-	2 948	-	16	2 964
	398 161	159 415	557 576	116 070	9 595	5 184	688 425
Charges							
Dépréciation du goodwill	888 098	127 764 ²⁾	1 015 862	-	-	-	1 015 862
Épuisement et amortissement	79 783	6 949 ³⁾	86 732	17 757	436	-	104 925
Exploitation et production	168 622	(475)	168 147	18 400	-	-	186 547
Salaires et avantages du personnel	78 317	1 034 ⁴⁾	79 351	1 113	6 093	-	86 557
Autres charges générales et administratives et écart de conversion	7 851	1 000	8 851	2 599	20 954	(6 176)	26 228
	1 222 671	136 272	1 358 943	39 869	27 483	(6 176)	1 420 119
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	835 026	(835 026) ⁵⁾	-	-	-	-	-
Autre montant net	1 076	(2 866)	(1 790)	-	-	-	(1 790)
Désactualisation	-	(10 899) ⁶⁾	(10 899)	(2 901)	(50)	-	(13 850)
(Charge) d'intérêts montant net	(210 813)	219 310 ⁵⁾	8 497	8 687	300 557	(428 937)	(111 196)
	625 289	(629 481)	(4 192)	5 786	300 507	(428 937)	(126 836)
Résultat net avant impôt sur le résultat	(199 221)	(606 338)	(805 559)	81 987	282 619	(417 577)	(858 530)
(Produit) d'impôt	169 426	(118 010) ⁶⁾	51 416	23 217	-	-	74 633
Résultat net	(368 647) \$	(488 328) \$	(856 975) \$	58 770 \$	282 619 \$	(417 577) \$	(933 163) \$
Autres éléments du résultat global	(1 251) \$	3 276⁷⁾ \$	2 025 \$	- \$	4 050 \$	(4 050) \$	2 025 \$
État de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	251 147	(10 476) ⁸⁾	240 671	178 958	367 925	(116 310)	671 244
Actifs non courants	33 239 076	(1 467 712) ⁹⁾	31 771 364	219 735	17 328 954	(16 824 107)	32 495 946
	33 490 223 \$	(1 478 188) \$	32 012 035 \$	398 693 \$	17 696 879 \$	(16 940 417) \$	33 167 190 \$
Passifs							
Passifs courants	1 465 403	(16 122)	1 449 281	27 126	26 957	(17 993)	1 485 371
Passifs non courants	23 855 676	(214 868) ¹⁰⁾	23 640 808	107 870	16 704 115	(8 149 271)	32 303 522
	25 321 079 \$	(230 990) \$	25 090 089 \$	134 996 \$	16 731 072 \$	(8 167 264) \$	33 788 893 \$
Capitaux propres							
	8 169 144 \$	(1 247 198)¹¹⁾ \$	6 921 946 \$	263 697 \$	965 807 \$	(8 773 153) \$	(621 703) \$
	33 490 223 \$	(1 478 188) \$	32 012 035 \$	398 693 \$	17 696 879 \$	(16 940 417) \$	33 167 190 \$

La CTM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Selon les normes IFRS de comptabilité, une société mère doit préparer ses états financiers consolidés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Par conséquent, la CTM a ajusté ses données financières aux termes des PCGR des États-Unis aux fins de conformité avec les normes IFRS de comptabilité. Ces ajustements comptables sont présentés sous la colonne « Ajustements selon les normes IFRS de comptabilité » et sont détaillés ci-dessous :

- 1) Produits tirés du transport : Aux termes des PCGR des États-Unis, la CTM applique les dispositions de l'ASC 980, Regulated Operations, aux termes de laquelle le calendrier de comptabilisation et de traitement de certains produits peut différer de celui prévu par les normes IFRS de comptabilité. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, les produits sont comptabilisés conformément à IFRS 15. Conformément aux PCGR des États-Unis, des ajustements réglementaires sont apportés pour tenir compte des écarts entre les produits tirés du transport comptabilisés conformément aux ententes de tarification ou aux ententes de transport approuvées par la Régie de l'énergie du Canada, et les droits découlant du TMPL réellement encaissés. Ces ajustements réglementaires sont annulés en vertu des normes IFRS de comptabilité.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

- 2) La perte de valeur du goodwill est plus élevée selon les IFRS en raison de l'écart de la valeur comptable du goodwill, qui est principalement lié au traitement des passifs relatifs au démantèlement comptabilisés lors de l'acquisition selon les IFRS, mais non comptabilisés selon les PCGR des États-Unis. La valeur comptable entière du goodwill a été dépréciée en 2023 conformément aux PCGR des États-Unis et aux IFRS.
- 3) L'amortissement est moins élevé selon les normes IFRS de comptabilité en raison d'immobilisations corporelles moins importantes découlant de la comptabilisation d'une provision pour fonds utilisés pendant la construction aux termes des PCGR des États-Unis, comme il est précisé à la note 5. Cela est compensé par une obligation de démantèlement et le coût de mise hors service d'immobilisations correspondant aux termes des normes IFRS de comptabilité. En raison de l'incertitude considérable entourant le moment et l'étendue de l'abandon, certaines obligations de démantèlement ne sont pas comptabilisées selon les PCGR des États-Unis, donnant lieu à une diminution des actifs et de l'amortissement aux termes des PCGR des États-Unis.
- 4) La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel est plus élevée aux termes des normes IFRS de comptabilité en raison de différences dans la comptabilisation de la charge de retraite entre les deux référentiels comptables. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, les réévaluations des actifs et des passifs des régimes sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, certains profits et pertes liés aux régimes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et amortis en résultat net sur une plus longue période. De plus, il existe des différences en ce qui a trait à la détermination des coûts financiers et du rendement des actifs des régimes.
- 5) Selon l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, une provision pour fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles et est amortie sur les périodes futures en tant que composante du coût total de l'actif connexe. La provision pour fonds utilisés pendant la construction se compose d'une composante intérêts et, sur approbation de l'organisme de réglementation, d'une composante coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux inscrites à l'actif en fonction des taux établis dans un accord avec l'organisme de réglementation. La composante intérêts de la provision pour fonds utilisés pendant la construction entraîne une baisse de la charge d'intérêts alors que sa composante coût des capitaux propres est comptabilisée dans les produits financiers. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, aucune provision pour fonds utilisés pendant la construction n'est comptabilisée, et seuls les intérêts courus sur la dette contractée pour financer les dépenses d'investissement admissibles sont inscrits à l'actif aux termes d'IAS 23 *Coûts d'emprunt*. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des normes IFRS de comptabilité est également prise en compte dans les ajustements des charges financières selon les normes IFRS de comptabilité.
- 6) L'impôt calculé en vertu des normes IFRS de comptabilité est moins élevé en raison des ajustements mentionnés plus haut pour les produits, l'amortissement, la charge liée aux salaires et aux avantages du personnel et la provision pour fonds utilisés pendant la construction.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

- 7) Les autres éléments du résultat global calculés conformément aux normes IFRS de comptabilité diffèrent en raison d'un traitement différent des ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés conformément aux PCGR des États-Unis.
- 8) Les actifs courants sont inférieurs selon les normes IFRS de comptabilité, essentiellement en raison d'écarts temporaires entre la comptabilisation des produits aux termes des PCGR des États-Unis et des normes IFRS de comptabilité.
- 9) Les actifs non courants sont moins élevés selon les normes IFRS de comptabilité en raison des ajustements au goodwill et aux immobilisations corporelles. La juste valeur des actifs nets diffère selon qu'on applique les PCGR des États-Unis ou les normes IFRS de comptabilité, surtout en ce qui a trait à l'obligation de démantèlement, aux passifs réglementaires et à l'impôt différé lié à l'acquisition. À la suite de l'acquisition, les immobilisations corporelles ont diminué selon les normes IFRS de comptabilité en raison de la comptabilisation de la provision pour fonds utilisés pendant la construction selon les PCGR des États-Unis, facteur contrebalancé en partie par la hausse de l'obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant selon les IFRS. La CTM comptabilise aussi le produit tiré de certains contrats (primes liées aux contrats d'achat ferme 50) en tant qu'aide à la construction aux termes de l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, ce qui réduit les immobilisations. Cette aide est comptabilisée en tant que produits aux termes des normes IFRS de comptabilité.
- 10) Les passifs non courants diffèrent selon les normes IFRS de comptabilité, essentiellement en raison de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et d'autres obligations environnementales. La CTM ne comptabilise pas ces obligations aux termes des PCGR des États-Unis, car le moment et l'étendue sont indéterminés. En outre, des ajustements sont apportés à l'impôt différé selon les normes IFRS de comptabilité. Les différences entre les PCGR des États-Unis et les normes IFRS de comptabilité lors de l'acquisition ont une incidence fiscale connexe qui entraîne une diminution de l'impôt différé à l'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, les coûts d'émission de titres d'emprunt sont comptabilisés à titre d'actif, alors qu'ils sont portés en réduction de la dette selon les normes IFRS de comptabilité. Par ailleurs, il existe une différence permanente en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé du fait de différences touchant le résultat net et la charge d'impôt comptabilisés.
- 11) L'effet cumulatif des ajustements des capitaux propres selon les normes IFRS de comptabilité totalise 1 467 M\$ et l'incidence sur le résultat net de 2024 se chiffre à 152 M\$.

20. Changement au classement

Certains chiffres comparatifs des états financiers consolidés résumés intermédiaires et des notes annexes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période considérée.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Changement au classement (suite)

Au 31 décembre 2023, la Corporation a reclassé un montant depuis le poste « Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement » vers le poste « Intérêts non inscrits à l'actif impayés » dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du tableau consolidé des flux de trésorerie. Cette modification a pour but de regrouper l'incidence complète des intérêts non inscrits à l'actif impayés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Les montants comparatifs ont été reclassés à des fins d'uniformité, ce qui a entraîné une augmentation des « Intérêts non inscrits à l'actif impayés » de 48 036 \$ et de 134 318 \$ et une diminution de la « Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement » des mêmes montants dans le tableau des flux de trésorerie pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement. Le reclassement a eu une incidence sur les montants présentés à la note 12.